

Le Canada met en garde contre les risques du paracétamol

Zitouni IMOUNACHEN - 2016-09-22 01:26:47 - Vu sur pharmacie.ma

Les mises en garde concernant le risque de toxicité induite par une surconsommation de paracétamol seront renforcées. C'est ce qu'a décidé l'agence sanitaire Santé Canada face au grand nombre d'hospitalisations (4000 par an) imputées aux intoxications par ce médicament.

Dorénavant, la mention « contient du paracétamol » devra paraître en caractères gras rouges sur le coin supérieur droit des emballages. L'emballage devra également souligner l'importance de prendre la dose efficace la plus faible et de ne pas dépasser les quantités maximales recommandées (soit 4000 milligrammes par jour par adulte, pour un maximum de 5 jours en cas de douleur et de 3 jours en cas de fièvre, sans consommer plus de deux verres d'alcool par jour).

Concernant les médicaments associant le paracétamol à d'autres principes actifs et vendus sur ordonnance, la dose de paracétamol ne devra désormais pas excéder 325 mg. Ces nouvelles obligations s'appliquent immédiatement aux nouveaux produits et devront être mises en place dans un délai de 18 mois pour les médicaments déjà sur le marché.